

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 19 juin 2025, s'est réuni le jeudi 26 juin 2025, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE (départ à 20h00)
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (Départ à 19h35)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOUGOUMELLEN	: Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Christine PENHOUE (départ 20h25) - Mohamed AZGAG - Monique JEAN (départ 19h10) - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Jean- Pierre RIVERY - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
ILE-AUX-MOINES	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 20h00
MEUCON	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir Patrick EVENO à partir de 19h35
MONTERBLANC	: Pierrick MESSENGER a donné pouvoir à Freddy JAHIER
PLOEREN	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné à Alban MOQUET
	: Gilbert LORHO a donné pouvoir à Yves DREVES
	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
	: Bernard RIBAUD a donné pouvoir à Nadine LE GOFF-CARNEC
PLOUGOUMELLEN	: Léna BERTHELOT a donné pouvoir à Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO-KERLEAU a donné pouvoir à Thierry EVENO
SARZEAU	: Roland NICOL a donné pouvoir à Dominique VANARD
SULNIAC	: Christophe BROHAN a donné pouvoir à Marylène CONAN
VANNES	: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT
	: Christine PENHOUE a donné pouvoir à Mohamed AZGAG à partir de 20h25
	: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET à partir de 19h10
	: Gérard THEPAUT a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
	: Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN

: Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE
: Karine SCHMID a donné pouvoir à Hortense LE PAPE
: Maxime HUGE a donné pouvoir à Jean-Jacques PAGE
: Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été représentés :

ARZON : Catherine LECLERC a été représentée par Frédérique GAUVAIN
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE a été représenté par Hélène BARON

Absents :

GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC

Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical line with a loop at the top and a horizontal line crossing it, followed by a large, stylized loop.

-06-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2025

DIRECTION GENERALE - CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

COMPOSITION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT POUR LE MANDAT 2024-2027

Monsieur Le Président présente le rapport suivant :

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, en tant qu'EPCI de plus de 50 000 habitants, a l'obligation de mettre en place un Conseil de développement. Celui-ci est mutualisé avec les Communautés de communes contiguës d'Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté, dans le cadre de l'Accord de partenariat de l'Entente du pays de Vannes, comme le permet la loi.

L'article L5211-10-1 du CGCT précise que le Conseil de développement « s'organise librement » mais également que sa composition est déterminée par délibération du Conseil Communautaire.

Le renouvellement des membres du Conseil de développement intervient tous les 3 ans.

Depuis le dernier renouvellement, en 2021, le Conseil de développement s'est ouvert aux citoyens en tant que membres individuels mais reste composé majoritairement de personnes morales.

Un courrier d'invitation a été envoyé à la rentrée 2024 à plus de 150 organismes du territoire, sélectionnés pour la diversité de leurs thématiques.

53 organismes ont souhaité désigner des représentants. Une quinzaine d'associations ont fait part de leur intérêt pour la démarche mais du manque de bénévoles pour s'engager pleinement dans le Conseil. Celles-ci restent informées régulièrement des travaux du Conseil et peuvent y participer lorsqu'elles en ont la possibilité.

En parallèle, un appel à candidatures a été diffusé sur les réseaux sociaux et les sites des 3 EPCI et du CoDev, ouvert aux citoyens à titre individuel ou aux associations.

39 candidatures individuelles et 1 candidature d'association ont été reçues, qui ont été examinées par les membres du bureau, et soumises à des élus mandatés par chaque EPCI.

La loi prévoit qu'un conseil de développement doit appliquer la parité femmes-hommes et s'approcher de la diversité des classes d'âge représentées sur le territoire.

Il est demandé aux organismes de désigner, pour leur représentation, un binôme paritaire, sans que cela devienne une condition obligatoire pour la participation, afin de ne pas écarter des personnes intéressées par les activités du conseil.

Le Conseil est actuellement composé 54 organismes (91 représentant-e-s) et 32 citoyen-ne-s, soit plus de 120 bénévoles, engagés pour l'avenir du territoire.

Parmi ces personnes, on compte aujourd'hui 49% de femmes et le bureau est parfaitement paritaire. Le Conseil se donne un an pour parvenir à la parité parfaite parmi les membres.

Le règlement intérieur du Conseil de développement prévoit que le bureau examine et valide, le cas échéant, les candidatures à intégrer le Conseil, entre deux renouvellements. La liste des membres pourra donc évoluer au cours du mandat et une version actualisée sera annexée à chaque bilan annuel.

Au vu des réponses reçues et de la sélection effectuée par le comité de sélection, la composition du Conseil de Développement arrêtée au 1^{er} février 2025 est présentée en annexe.
La même liste sera soumise aux élus de Questembert Communauté et Arc Sud Bretagne pour validation lors de leurs conseils communautaires de juillet 2025.

Il vous est proposé :

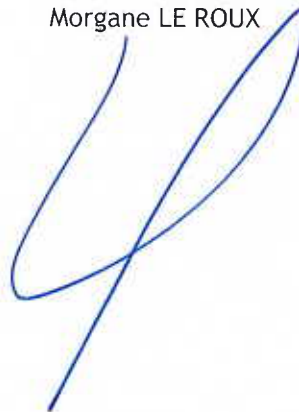
- de valider la composition du Conseil de développement du pays de Vannes pour le mandat 2024-2027 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Monsieur le Président,
David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'D' and 'R' with a horizontal line crossing through them.

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, flowing 'M' and 'L' with a long horizontal stroke extending to the right.

Liste des membres du Conseil de développement du pays de Vannes

Liste au 1er février 2025 (86 membres) **Nouveaux membres**

Personnes morales (50)	
Chambres consulaires (3)	Syndicats (agricoles, patronaux et de salariés (4)
Chambre d'agriculture du Morbihan	CFDT 56
Chambre des métiers et de l'artisanat (délégation territoriale 56)	CGT (Union locale Vannes)
Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan	Confédération paysanne
Réseaux d'entreprises/d'entrepreneur-se-s/organisations professionnelles (3)	CPME
Club Entreprises Pays de Vannes	Education, formation et enseignement supérieur (4)
Comité Régionale de la Conchyliculture Bretagne Sud	CIO Vannes - Centre Information et Orientation
Morbihan Tourisme Responsable	MFR Questembert
Autres organismes publics et parapublics (2)	UBS (Université Bretagne Sud)
Centre Hospitalier Bretagne Atlantique	Université Catholique de l'Ouest Bretagne Sud
SOLIHA BRETAGNE	
Associations (34)	
60 millions de piétons	Groupe NEO 56
Action Cadres 56	Jeune Chambre Economique
ADIEPH/Cap Emploi	KAZ
Banque Alimentaire du Morbihan	Les ami.e.s de la Conf'56
Bretagne Vivante	Les Cuisiniers Solidaires
Canoë-Kayak Club de Vannes	LPO 56 (Ligue de Protection des Oiseaux 56)
CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) 56	Mouvement Européen du Morbihan
CLCV Morbihan	Nov'ita Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée
CLIM ACTIONS Bretagne Sud	Pôle ESS du Pays de Vannes
Comité départemental de Voile du Morbihan	RIEM Réseau Initiatives des Eco-explorateurs de la Mer
Compagnons bâtisseurs Bretagne	Territoire apprenant pays de Vannees
Confédération Syndicale des Familles	UDAF 56
Croix Rouge Française - Unité locale Vannes	UFC - Que Choisir Morbihan
Emglev Bro Gwened	UNAN 56 Union des associations de navigateurs du Morbihan
FAPEGM (Fédération des Associations de Protection de l'Environnement du Golfe du	Vélotomotive
Fédération départementale des chasseurs du Morbihan	Villages et territoires en transition
Golfe en Transition	Zero Waste Pays De Vannes

Membres individuels (36)	
Marie Barbier, 45 ans, Pluneret	Jean-Louis Berthou, 64 ans, Ploeren
Anne Billaut, 56 ans, Vannes	James Boucher, 76 ans, Vannes
Clara Bosznay, 27 ans; Le Bono	Olivier Catrevaux, 57 ans, Billiers
Marie-Paule Cantin, 64 ans, Questembert	Alain Chapurlat, 70 ans, Saint Gildas de Rhuy
Nathalie Charpentier, 47 ans, Questembert	Olivier Coulon, 65 ans, Plougoumen
Camille Deschamps, 42 ans, Vannes	Christophe Hubert, 62 ans, Plougoumen
Sophie Dréau-Schindler, 45 ans, Questembert	Xavier Jimenez, 59 ans, Le Tour du Parc
Laetitia Duchet, 43 ans, Questembert	Patrick Le Lannic, 74 ans, Vannes
Isabelle Etchegaray, 60 ans, Vannes	Gaël Le Lorec, 54 ans, Plougoumen
Anne-Claire Gouache, 69 ans, Vannes	Eric Lore, 70 ans, Vannes
Auriane Gouzene-Thesta, 35 ans, Vannes	Roland Loreal, 64 ans, Saint Armel
Géraldine Jacqueton, 56 ans, Le Tour du Parc	Julien Marchais, 48 ans, Vannes
Jeannine Le Courtois, 64 ans, Locqueltas	David Moria, 50 ans, Vannes
Anissa Ouchibou, 36 ans, Saint Avé	Laurent Nouail, 55 ans, Le Tour du Parc
Patricia Pavageau, 47 ans, Elven	Guy Rouas, 63 ans, Vannes
Anne Savatier, 65 ans, Vannes	Yves Talhouët, 77 ans, Vannes
Fabienne Serignac, 63 ans, Arzon	Hervé Tillet De Clermont Tonnerre, 64 ans, Sarzeau
Vinciane Tricoire, 46 ans, Vannes	Guy Toureaux, 77 ans, Sarzeau

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 19 juin 2025, s'est réuni le jeudi 26 juin 2025, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE (départ à 20h00)
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (Départ à 19h35)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOUGOUMELLEN	: Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Christine PENHOUE (départ 20h25) - Mohamed AZGAG - Monique JEAN (départ 19h10) - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Jean- Pierre RIVERY - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
ILE-AUX-MOINES	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 20h00
MEUCON	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir Patrick EVENO à partir de 19h35
MONTERBLANC	: Pierrick MESSENGER a donné pouvoir à Freddy JAHIER
PLOEREN	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné à Alban MOQUET
	: Gilbert LORHO a donné pouvoir à Yves DREVES
	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
	: Bernard RIBAUD a donné pouvoir à Nadine LE GOFF-CARNEC
PLOUGOUMELLEN	: Léna BERTHELOT a donné pouvoir à Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO-KERLEAU a donné pouvoir à Thierry EVENO
SARZEAU	: Roland NICOL a donné pouvoir à Dominique VANARD
SULNIAC	: Christophe BROHAN a donné pouvoir à Marylène CONAN
VANNES	: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT
	: Christine PENHOUE a donné pouvoir à Mohamed AZGAG à partir de 20h25
	: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET à partir de 19h10
	: Gérard THEPAUT a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
	: Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN

: Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE
: Karine SCHMID a donné pouvoir à Hortense LE PAPE
: Maxime HUGE a donné pouvoir à Jean-Jacques PAGE
: Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été représentés :

ARZON : Catherine LECLERC a été représentée par Frédérique GAUVAIN
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE a été représenté par Hélène BARON

Absents :

GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC

Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical line with a loop at the top and a horizontal line crossing it, with a small loop at the end of the horizontal line.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2025

DIRECTION GENERALE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE VANNES

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

L'article L5211-10-1 du CGCT prévoit que tout EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants a l'obligation de mettre en place son propre Conseil de Développement (Codev). Celui du pays de Vannes est une instance mutualisée avec les communautés de communes d'Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté depuis 2017.

En 2022, une charte de partenariat a été validée entre Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération et le Conseil de développement.

Cette charte prévoit notamment la présentation d'un rapport annuel d'activités aux conseils communautaires.

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement des membres du Conseil et de son bureau.

Les groupes de travail ont par ailleurs poursuivi leurs travaux.

- Mobilités :

- Covoiturage du quotidien : présentation en commission Transition Ecologique d'Arc Sud Bretagne de la note remise aux 3 EPCI en 2023 et courrier à GMVa pour demander la poursuite de l'expérimentation avec Blablacar daily
- Entretiens avec Egis dans le cadre du diagnostic SCoT-AEC/PDM de GMVa

- Mer et littoral :

Organisation d'une soirée-débat dans le cadre du Débat Public « La mer en débat », porté par la Commission Nationale du Débat Public : « Du Golfe à la Vilaine, comment partager la mer ? ».

Le CoDev a souhaité concentrer le débat sur les usages de la mer et du littoral de notre territoire avec une table-ronde sur le thème « Faire cohabiter les différentes activités sur un territoire restreint et fragile » avant que les 80 participants ne se répartissent en trois ateliers pour travailler sur les interactions entre les différents types d'activités.

- Logement :

Le groupe a poursuivi ses réflexions sur la densification de l'habitat et autres bâtis notamment par des entretiens avec des acteurs du territoire (CAUE 56, Morbihan Habitat, promoteurs...).

- Documents stratégiques

- Contribution au SCoT D'Arc Sud Bretagne en mai
- SCoT-AEC de GMVa :

Les membres du CoDev ont activement participé aux « aller vers » organisés par le cabinet chargé de la concertation autour du SCoT-AEC. Une dizaine d'entre eux y ont participé aux côtés des équipes de l'Agglomération pour recueillir la parole des habitants

Le CoDev a également participé aux ateliers de concertation dans le cadre du diagnostic et rendu deux contributions écrites sur le PAS et le futur DOO.

Le nouveau bureau, élu lors de l'assemblée plénière de novembre 2024, a créé 4 premiers groupes de travail thématiques : démocratie participative, eau, logement et mobilités, ainsi qu'un groupe

transversal sur l'aménagement du territoire et la réponse aux consultations prévues par la loi (SCoT d'Arc Sud Bretagne, SCoT-AEC et futur PLUI de QUESTEMBERTE Communauté).
Tous les groupes sont actuellement en phase d'exploration de leurs thématiques grâce à des formations et rencontres avec les acteurs du territoire concernés par chacun des thèmes.

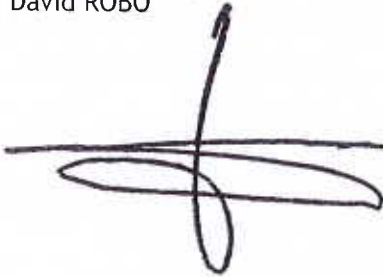
Le rapport d'activité du conseil de développement, a été présenté par Madame Karine BESSES, Vice-Présidente du Conseil de Développement à l'occasion du Bureau du 23 mai 2025 et est joint en annexe de la présente délibération.

Il vous est proposé :

- de prendre acte du rapport d'activités 2024 du Conseil de développement du pays de VANNES joint en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PREND ACTE

Monsieur le Président,
David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'D' and 'R' with a horizontal line crossing through them.

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, flowing 'M' and 'L' with a diagonal line extending downwards.

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT PAYS DE VANNES

RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2024

Le Conseil de développement du pays de Vannes (Codev) est depuis 2017, celui de chacun des trois EPCI du territoire : Arc Sud Bretagne, Questembert Communauté et Golfe du Morbihan-Vannes agglomération.

Les trois conseils communautaires ont voté de façon concordante une délibération d'approbation d'une charte de partenariat, signée en décembre 2022, qui prévoit notamment la présentation d'un rapport d'activités annuel devant les conseils communautaires.

Table des matières

CADRE GENERAL - EVOLUTIONS 2024	2
COMPOSITION	2
GOUVERNANCE.....	2
COMMUNICATION	2
PARTICIPATIONS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	3
RESEAUX	3
BILAN D'ACTIVITES 2024	4
GROUPE DE TRAVAIL.....	4
Mobilités.....	4
Mer et littoral	4
Logement	5
ACTION TRANSVERSALE : contributions aux documents stratégiques des EPCI	5
SCoT-AEC GMVa.....	5
SCoT Arc Sud Bretagne :	6
AGENDA COLLABORATIF DES TRANSITIONS	6
RENOUVELLEMENT DU CONSEIL	6
PERSPECTIVES 2025	8
→ Nouvelles thématiques de travail	8
→ Documents stratégiques des EPCI.....	8
→ Agenda collaboratif des Transitions	8
→ Développement de la communication du Codev.....	8

CADRE GENERAL - EVOLUTIONS 2024

COMPOSITION

Depuis le renouvellement de l'automne 2024, le CoDev est composé d'une cinquantaine d'organismes (associations, chambres consulaires, syndicats agricoles, patronaux et de salariés, réseaux d'entreprises...) et 35 membres individuels (citoyen(ne)s volontaires sélectionnés après un appel à candidatures) ce qui représente environ 120 personnes bénévoles.

Afin de respecter la parité et la diversité des classes d'âge, rendues obligatoires par la loi, les organismes ont été invités lors de leur inscription à nommer, dans la mesure du possible, un binôme paritaire de représentants. [Voir la liste des membres](#)

GOUVERNANCE

Le bureau paritaire, de 20 membres maximum, est élu par les membres lors des assemblées plénières. Ses membres sont majoritairement des représentants d'organismes.

Il est piloté par un bureau exécutif composé du Président et de trois vice-président(e)s, chacun(e) chargé d'un EPCI en particulier. [Liste des membres](#)

Il se réunit environ tous les deux mois (5 réunions en 2024).

Il est chargé d'organiser et de coordonner les travaux du Codev, sous la responsabilité de la Présidence : il est responsable de la rédaction et de l'application du règlement intérieur, décide de la création, des objectifs et de la dissolution des groupes de travail, valide de manière définitive au nom du CoDev les avis ou propositions issus des groupes de travail avant leur diffusion aux élus ou au grand public.

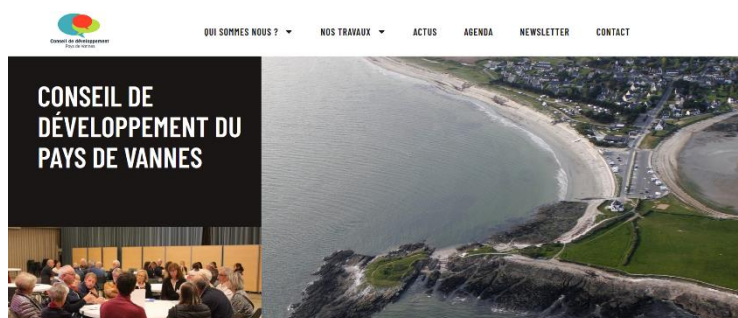
Les réunions de bureau sont ouvertes à l'ensemble des membres du Codev (sans droit de vote).



Bureau élu le 26 novembre 2025

Le bureau exécutif composé du président et des trois vice-présidents se retrouve chaque mois avec l'animatrice pour faire le point sur les avancées des travaux. Pour ce nouveau mandat, Jean-Louis BERTHOU, Karine BESSES et Guy TOUREAUX ont été réélus respectivement président, vice-présidente chargée des relations avec GMVa et vice-président « Arc Sud Bretagne ». Aurore GOUZENE-THESTA, nouvelle membre, les a rejoints en tant que vice-présidente « Questembert Communauté »

COMMUNICATION



Un site internet du CoDev, Codev-paysdevannes.bzh, a été mis en ligne à l'automne 2024. Il permet de donner de la visibilité à notre instance pour le grand public et les élus, et d'y publier nos documents finalisés.

PARTICIPATIONS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

EPCI de l'Entente du Pays de Vannes

La Charte de partenariat entre le CoDev et les trois EPCI prévoit les modalités de collaboration entre les bénévoles du Conseil et les élus et services.

Cette charte prévoit notamment

- La participation des membres du bureau exécutif (présidence et vice-présidences) au Comité d'Orientatation Territorial de l'entente du pays de Vannes.
- L'invitation systématique du bureau exécutif aux conseils communautaires avec transmission des mêmes dossiers qu'aux élus (sans droit de vote)

Elle offre plus généralement un cadre aux nombreuses rencontres entre les membres du CoDev et les services et élus des intercommunalités sur des thématiques variées.

Le Conseil de développement est membre des comités des partenaires mobilités des trois EPCI et de la CCSLP de GMVa. Il est également membre du comité de pilotage du Contrat Local de Santé Sud-Est Morbihan (qui couvre notamment les territoires d'Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté)

Il est régulièrement convié à des groupes ou ateliers de travail des trois EPCI.

RESEAUX

Voisinage des Transitions

Notre Conseil participe au réseau informel des acteurs des transitions qui s'est constitué au cours de l'année 2024 et dont plusieurs rencontres ont déjà eu lieu, notamment organisées par le Pôle ESS.

Dans la dynamique de ce réseau, une soirée after-work a été organisée le 4 décembre dans le cadre des rencontres de l'association Golfe en transition afin de présenter le CoDev et de débattre sur l'impact des citoyens et du CoDev sur les politiques publiques locales avec une vingtaine de participants.

BILAN D'ACTIVITES 2024

GROUPES DE TRAVAIL

Les groupes de travail thématiques, mis en place par le bureau, sont le cœur de l'activité du Conseil. Pilotés par un binôme de responsables en lien avec l'animateur/animateur, ils préparent les actions, propositions et rapports du Codev.

Ils sont composés des membres du Codev volontaires, qui les intègrent après appel à candidatures interne, et peuvent être complétés par des acteurs du territoire, intéressés par la problématique.

Mobilités

Ce thème central dans les enjeux de nos territoires a fait l'objet de la création d'un groupe de travail dès la première réunion du mandat 2021-2024. Les sujets étant variés, ses membres ont choisi de se répartir en trois sous-groupes sur le covoiturage du quotidien, la place du vélo et les changements de comportements.

Depuis le début du mandat :

- Conférence « Parlons mobilités ensemble » en décembre 2021
- Travaux sur une proposition de maillage intercommunal de véloroutes
- Réflexions sur le stationnement vélos sur des terrains privés (résidences et zones commerciales/artisanales)
- Enquête auprès des communes sur leurs politiques de mobilités
- Formation-action sur les changements de comportements en matière de mobilités avec un chercheur en psychologie sociale en partenariat avec l'UBS et le campus Eduservices

• Covoiturage

Une note de recommandations sur le covoiturage du quotidien avait été remise en 2023 aux trois EPCI.

Elle a été présentée à la commission Transition écologique d'Arc Sud Bretagne le 21 février et la communauté de communes a décidé de mettre en place un partenariat avec Blablacar daily, similaire à celui mis en place en 2023 par GMVa.

Le Conseil de développement a adressé en mars un courrier à David ROBO et Denis BERTHOLOM, président et vice-président de GMVa pour demander la poursuite de l'expérimentation avec Blablacar daily et le maintien de l'indemnisation des conducteurs, levier important du succès de l'opération.

Les membres du groupe ont par ailleurs été auditionnés par le cabinet en charge du diagnostic dans le cadre de l'élaboration du SCoT-AEC et du futur plan de déplacements.

Mer et littoral

Depuis le début du mandat :

- Recensement des anciens sites d'enfouissement menacés par le recul du trait de côte et les risques de submersion
- Cartographie des usages de la mer et du littoral
- Recherches sur les nouveaux habitants du territoire
-

Le groupe a organisé une soirée-débat « Du Golfe à la Vilaine, comment partager la mer ? » le 13 mars, dans le contexte du débat public national porté par la Commission Nationale du Débat Public « La mer en débat ».

Le CoDev a souhaité que le débat porte spécifiquement sur le partage de l'espace maritime et littoral, en cohérence avec les réflexions du groupe de travail.

Une table-ronde « **Faire cohabiter les différentes activités sur un territoire restreint et fragile** » a réuni des représentants du PNR du Golfe du Morbihan, du Comité départemental de Voile et du Comité Régional de la Conchyliculture

Les participants ont ensuite travaillé sur les interactions entre les différentes activités économiques dans 3 ateliers simultanés.

Le compte-rendu de cette soirée a été transmis à la CNDP pour être intégré dans l'analyse du



débat général.

Environ 80 personnes étaient présentes et ont permis un débat riche et constructif qui a ouvert de nouvelles pistes de réflexion pour le Conseil de développement et les participants. [Lire le compte- rendu.](#)

Logement

Depuis le début du mandat :

- Conférence d'acteurs du territoire autour des enjeux du logement sur le territoire pour permettre aux membres de se familiariser avec la problématique en janvier 2023
- Soirée-débat « Pénurie de logements, quelles solutions en pays de Vannes ? en juin 2023

Le groupe a poursuivi ses réflexions autour de la densification de l'habitat et autres bâtis en rencontrant différents acteurs du territoire notamment le CAUE 56 et Morbihan habitat.

Ces rencontres ont permis d'alimenter les contributions du CoDev aux SCoT de GMVa et Arc Sud Bretagne

Il a également rencontré en visioconférence Mme Annaïg LE MEUR, députée du Finistère rapporteur de la proposition de loi sur les logements touristiques.

Action transversale : contributions aux documents stratégiques des EPCI

SCoT-AEC GMVa

Le CoDev a poursuivi sa participation active à l'élaboration du SCoT AEC de l'Agglomération :

- « Aller vers » : une dizaine de bénévoles et l'animatrice ont été présents aux côtés des équipes de GMVa et du cabinet Vox Operatio pour recueillir la parole des habitants sur leur vision du territoire demain. Cette opération a été l'occasion de se former aux « porteurs de paroles », une méthode d'animation dans l'espace public qui pourra être réutilisée par le CoDev : elle consiste à aller à la rencontre des passants en affichant une question



(ici « vivre ici en 2050 ? » et ses variantes) dans l'espace public (marchés, piscines, lycée...) pour discuter avec ceux qui souhaitent y répondre.

- Participation aux ateliers de concertation, aux côtés des élus et acteurs du territoire
- Contributions écrites : après une réunion avec les Personnes Publiques Associées sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), le CoDev a adressé une note, dans des délais contraints, aux élus délégataires et équipes en charge du dossier qui a été complétée en décembre par une contribution plus générale détaillant ses préconisations dans le cadre de l'élaboration du DOO.
Ce travail se poursuit en 2025.

SCoT Arc Sud Bretagne :

Le CoDev a adressé au mois de mai une contribution au SCoT d'Arc Sud Bretagne avant son arrêt par le Conseil communautaire. Ses membres avaient participé à différents ateliers d'élaboration aux côtés des PPA et des élus depuis 2022.

AGENDA COLLABORATIF DES TRANSITIONS

Le CoDev s'est engagé en fin d'année dans le portage d'un projet d'agenda collaboratif des événements dédiés aux transitions des pays de Vannes et d'Auray, initié par l'association Golfe en Transition (voir perspectives 2025) et des citoyens engagés dans la mise en place de réseaux informels sur les transitions.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de travaux du CoDev au cours du mandat précédent où un groupe de travail « Transition écologique » avait réalisé une étude pour imaginer un outil similaire qui n'avait pas pu voir le jour.

L'objectif est de recenser, partager et faire connaître tous les événements portant sur les transitions territoriales, afin de permettre aux habitants du territoire et ainsi renforcer les liens entre les acteurs qui y sont engagés.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL

Le Conseil a procédé au renouvellement de ses membres à l'automne. Comme à chaque renouvellement (tous les 3 ans), des courriers ont été envoyés aux acteurs du territoire pour les inviter à rejoindre l'instance. Un appel à candidatures a été lancé sur les réseaux sociaux, les sites des EPCI et via les membres, qui a permis à plusieurs dizaines de nouvelles personnes de rejoindre l'instance.

Des réunions publiques ont été organisées dans les trois ville-centres des EPCI qui n'ont pas rencontré leur public et une réunion en visio a permis d'échanger avec une vingtaine de personnes. Certains bénévoles du CODEV sont allés dans divers réseaux et à divers événements sur le territoire afin de présenter le CODEV.

Des documents de communication (plaquette d'information et bilan du mandat 2021-2024) ont été créés, qui resserviront tout au long du mandat lors de différents événements.

Une attention particulière a été apportée à l'accueil des nouveaux membres avec la création d'un livret d'accueil (ci-contre) présentant en détails le fonctionnement de notre instance.



L'assemblée générale d'installation du mandat 2024-2027 a rassemblé environ 90 personnes qui ont échangé sur les perspectives pour les trois ans à venir et 13 thématiques de travail potentielles ont été identifiées : agriculture et alimentation, biodiversité, eau, intelligence des territoires (numérique), logement, mobilités, participation citoyenne, prévention et réduction des déchets à la source, tourisme et culture, transition énergétique et vivre ensemble/solidarités



L'assemblée a également procédé à l'élection du bureau, largement renouvelé avec 9 nouveaux entrants (sur 20).

PERSPECTIVES 2025

→ Nouvelles thématiques de travail

Le bureau du 17 décembre 2024 a décidé de la création de 4 premiers groupes de travail thématiques : **Mobilités, Logement, Eau et Démocratie/participation citoyenne**

Les groupes se sont réunis dès le début d'année pour commencer l'étude de contexte, sur la base de documents et de rencontres avec différents acteurs, qui leur permettra d'établir des objectifs et un programme d'actions dès le printemps.

→ Documents stratégiques des EPCI

- SCoT-AEC de GMVa : le CoDev poursuit son implication aux côtés de l'agglomération dans les travaux d'élaboration de ce nouveau document stratégique. Il souhaite également participer aux futurs PDM et PLH.
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Questembert Communauté : Le CoDev sera associé à son élaboration dès le début de l'année

Afin de coordonner les contributions à ces différents documents, un groupe de travail spécifique a été créé.

→ Agenda collaboratif des Transitions

Le CoDev s'est associé à l'association Golfe en Transition et à différents acteurs du territoire pour le pilotage d'un futur agenda collaboratif en ligne. Ce nouveau site a pour ambition de permettre aux habitants du territoire de trouver tous les événements dédiés, aux organisateurs de trouver leur public et d'être plus visibles, et de renforcer la dynamique partenariale entre les acteurs des transitions sur nos territoires pour augmenter notre puissance d'agir. L'objectif est de lancer ce site internet à l'été.

→ Développement de la communication du Codev

L'année 2024 a été celle de la mise en ligne du nouveau site internet du CoDev.

Nous souhaitons désormais développer de nouveaux outils et méthodes de communication (vidéos, développement des relations presse...) afin de mieux faire connaître cette instance au grand public et aux élus.

Le bureau peut créer de nouveaux groupes de travail en fonction de l'actualité et reste évidemment à l'écoute des saisines des élus du territoire.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2025

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 19 juin 2025, s'est réuni le jeudi 26 juin 2025, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE (départ à 20h00)
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT (Départ à 19h35)
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI
LE BONO	: Yves DREVES
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
MONTERBLANC	: Alban MOQUET
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOUGOUMELLEN	: Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU	: Dominique VANARD - Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - François ARS - Christine PENHOUE (départ 20h25) - Mohamed AZGAG - Monique JEAN (départ 19h10) - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Jean- Pierre RIVERY - Virginie TALMON - Jean-Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN - Audrey ESSOLA

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Pascal BARRET a donné pouvoir à Lucile BOICHOT
ELVEN	: Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
ILE-AUX-MOINES	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 20h00
MEUCON	: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir Patrick EVENO à partir de 19h35
MONTERBLANC	: Pierrick MESSENGER a donné pouvoir à Freddy JAHIER
PLOEREN	: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné à Alban MOQUET
	: Gilbert LORHO a donné pouvoir à Yves DREVES
	: Sylvie LASTENNET a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
	: Bernard RIBAUD a donné pouvoir à Nadine LE GOFF-CARNEC
PLOUGOUMELLEN	: Léna BERTHELOT a donné pouvoir à Raynald MASSON
SAINT-AVE	: Anne GALLO-KERLEAU a donné pouvoir à Thierry EVENO
SARZEAU	: Roland NICOL a donné pouvoir à Dominique VANARD
SULNIAC	: Christophe BROHAN a donné pouvoir à Marylène CONAN
VANNES	: Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT
	: Christine PENHOUE a donné pouvoir à Mohamed AZGAG à partir de 20h25
	: Monique JEAN a donné pouvoir à Michel GILLET à partir de 19h10
	: Gérard THEPAUT a donné pouvoir à Olivier LE BRUN
	: Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN

: Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE
: Karine SCHMID a donné pouvoir à Hortense LE PAPE
: Maxime HUGE a donné pouvoir à Jean-Jacques PAGE
: Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été représentés :

ARZON : Catherine LECLERC a été représentée par Frédérique GAUVAIN
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE a été représenté par Hélène BARON

Absents :

GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC

Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in dark ink, consisting of a vertical line with a loop at the top and a horizontal line crossing it, followed by a large, stylized loop.

-08-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUIN 2025

DIRECTION GENERALE/ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

FRAIS DE GARDE DES BENEVOLES DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

Lorsque les membres bénévoles du Conseil de développement engagent des frais de déplacement à l'occasion des réunions du Conseil ou des organismes auprès desquels ils représentent celui-ci, ces frais peuvent leur être remboursés lorsque l'événement a lieu en dehors de leur commune de résidence, dans les mêmes conditions que les élus communautaires, depuis une délibération prise en mars 2019,

Depuis le renouvellement des membres à l'automne dernier, plusieurs nouveaux membres, parents de jeunes enfants ou aidants de personnes âgées ou handicapées rencontrent des difficultés pour assister à certaines réunions en raison de ces contraintes familiales.

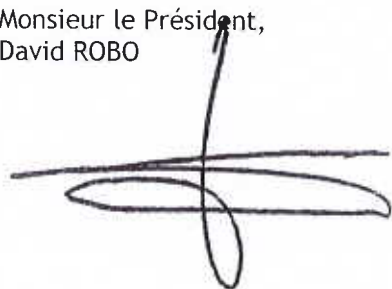
Afin d'encourager la participation de tous les publics et de lever les freins liés aux situations familiales, le bureau du Conseil de développement souhaite permettre le remboursement des frais de garde d'enfants ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou à celles qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile, pour les membres du Conseil de développement qui en auraient le besoin pour se rendre aux événements liés aux activités du CoDev. Ce remboursement ne pourra excéder, par heure, le montant horaire du salaire minimum de croissance et sera réalisé sur présentation des frais engagés, selon les mêmes conditions que les élus communautaires.

Considérant ces éléments, il vous est proposé :

- *de décider du remboursement des frais occasionnés par les membres bénévoles du Conseil de développement pour la garde d'enfants ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou à celles qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile, sur présentation de pièces justificatives ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

